22me Année — N° 4786 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX:RUE NEUVE, 17 Dimanche 16 Juin 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

## BOURSE DE PARIS DU 15 JUIN 1878

Cours à terme de 1 h. 03 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

| VALEURS | Cours du jour |
|---|---|
| Rente 3 0/0 | 76 50 |
| Rente 5 0/0 | 112 50 |
| Italien 5 0/0 | 76 75 |
| Turc 5 0/0 | 15 55 |
| Act. Nord d'Espagne | 295 » |
| Act. Gaz | 1250 » |
| Act. Banq. de Paris Pays-Bas | 1175 » |
| Act. Mobilier Français | 180 » |
| Act. Lombards | 170 » |
| Act. Autrichiens | 563 75 |
| Act. Mobilier Espagnol | 785 » |
| Act. Suez | 777 50 |
| Act. Banque ottom | 438 75 |
| Obl. Egypt. unif | 271 25 |
| Act. Foncier France | 875 » |
| Délégations Suez | » » |
| Act. Saragosse | » » |
| Florin d'Autriche | 64 3/8 |

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. Maire et H. Blum, 176, rue du Collége, à Roubaix

## BOURSE DE PARIS

(*Service gouvernemental*)

15 Juin

| | |
|---|---|
| 3 0/0 | 76 65 |
| 4 1/2 | 104 80 |
| Emprunts 5 0/0 | 112 70 |

14 Juin

| | |
|---|---|
| 3 0/0 | 76 40 |
| 4 1/2 | 105 25 |
| Emprunts 5 0/0 | 112 20 |

15 juin

*Service particulier du Journal de Roubaix.*

| | | |
|---|---|---|
| Actions | Banque de France | 3180 00 |
| » | Socié. géné. | 510 00 |
| » | Crédit foncier de France | 880 00 |
| » | Chemins autrichiens | 566 00 |
| » | Lyon | 1060 00 |
| » | Est | 668 00 |
| » | Ouest | 740 00 |
| » | Nord | 1400 00 |
| » | Midi | 838 00 |
| » | Suez | 777 00 |
| 5 0/0 | Péruvien | 00 0/0 |
| Actions | Banque ottomane (ancienne) | 000 00 |
| » | Banque ottomane (nouvelle) | 447 00 |
| Londres court | | 25 12 1/2 |
| Crédit Mobilier | | 178 00 |
| Turc | | 15 80 |

### DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 15 juin.

Change sur Londres, 4.84 50; change sur Paris, 5,15 100 75

Café good fair, (la livre) 15 1/8, 3/8. 15 5/8.

Café good Cargoes, (la livre) 15 7/8.

Marché inanimé.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:

Hâvre, 15 juin.

Ventes: 1,200 b. Marché ferme.

Liverpool, 15 juin.

Ventes 8,000 b. Marché ferme.

New-York, 15 juin.

New-York, 11 1/2.

Recettes 13,000 b.

New Orleans low middling 82 c/o.

Savannah » » 78 1/2.

ROUBAIX, le 15 JUIN 1878

## Bulletin du jour

Notre époque offre vraiment un singulier mélange de violence et de finasseries, et il faut voir comment les vainqueurs du jour, qui nous écrasent de leurs dédains, pratiquent, nous ne dirons pas la probité politique, mais la simple et vulgaire bonne foi. En voici un échantillon:

Un haut fonctionnaire, un sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture et de commerce, M. Cyprien Girerd, député de la Nièvre, s'était vu reprocher d'avoir adressé à un journal républicain de ce département, la *République de Nevers*, en 1871, une lettre dans laquelle se trouvait cette phrase pittoresque :

« Enfin, faisons entendre au peuple un incessant appel *contre ces rois ou ces empereurs, égorgeurs d'hommes, derniers champions de la barbarie, derniers obstacles au triomphe de la civilisation.* »

A la séance suivante, M. Cyprien Girerd protesta; à l'entendre, il n'avait pas pu, en 1871, écrire la lettre incriminée à la *République de Nevers*, ce journal n'existant pas à cette époque.

M. Robert Mitchell, qui avait fait cette trouvaille, mit néanmoins M. Cyprien Girerd au défi de donner sa parole d'honneur qu'il n'était pas l'auteur de cette lettre. M. Cyprien Girerd se tut. Nous avons en son temps raconté le fait par le menu.

M. Cyprien Gired avait ses raisons pour ne pas relever cette mise en demeure. La lettre existe, en effet ; elle a été écrite en 1871 ; adressée à un journal de la Nièvre ; seulement, au lieu de s'appeler la *République de Nevers*, il portait le nom d'*Avenir du Centre !* Ainsi, c'est en équivoquant sur un titre de journal qu'un sous-secrétaire d'Etat, qu'un député nie sciemment un fait dont il est accusé ! Que penser d'un pareil échappatoire et quelle singulière idée nos voisins doivent-ils se faire de notre moralité politique quand ils voient un de nos gouvernants avoir recours à de tels procédés pour esquiver la responsabilité de ses actes ?...

La double élection académique, au sujet de laquelle les esprits s'étaient passionnés d'une façon insolite, a donc abouti à la nomination de M. Henri Martin, comme successeur de M. Thiers, et de M. E. Renan comme successeur de M. Claude Bernard !

En somme, l'événement est peu littéraire, la politique ayant tout mené, tout conduit, tout dramatisé; ce qui, on l'avouera, caractérise suffisamment notre singulière époque. Il en est peu, en effet, d'aussi nerveuse, d'aussi inconséquente, car elle s'abandonne à tout l'emportement de la sensation du jour, oublieuse de ses opinions de la veille, prompte aux défections, et comme le Sicambre « adorant ce qu'elle a brûlé, brûlant ce qu'elle a adoré. »

M. H. Taine a été porté, en effet, cette fois par ceux que les tendances sceptiques de son talent avaient d'abord effrayés, tandis que les journaux qui l'ont traité de « *croquant* », de « *parvenu* oublieux de son origine », le défendaient autrefois et combattaient, par contre, M. H. Martin, leur client d'hier, pour lequel ils n'avaient pas alors assez de sarcasmes, le qualifiant de « *vieille barbe* », de « *vieux bouc* » du « *dernier des Druides !* »

Peu importe, en définitive, et le voilà, officiellement, immortel ! Mais il est aussi sous le coup d'une responsabilité écrasante pour sa réputation littéraire.

Ne l'a-t-on pas représenté, en effet, comme le seul homme vivant capable de faire dignement l'éloge de M. Thiers? Il y aura peut-être des mécomptes ; et le *Constitutionnel* rappelle avec une ironie sanglante que, l'Académie exigeant « qu'on parle chez elle en français, M. H. Martin devra tailler sa meilleure plume, c'est-à-dire celle dont il a jusqu'ici négligé de se servir. » On n'est pas plus cruel, ni plus vrai.

Mais aussi pourquoi s'est-on montré aussi inexorable dans un certain parti pour M. Taine, absolument comme si sa littérature eût été le produit du 16 Mai ? Pourquoi introduire la passion politique là où elle n'a que faire, et changer le salon académique en une succursale de la Chambre.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE L'ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

*Séance de clôture du samedi 8 juin 1878*

**Discours de M. le comte Albert de Mun**

Secrétaire général de l'Œuvre

(*Suite*)

L'enthousiasme a bientôt saisi nos cœurs devant ces grandes scènes de la vie des champs, où l'alliance éternelle entre Dieu et sa créature apparaît en signes si frappants, où les graves pensées du travail se mêlent aux émotions des grands spectacles de la nature, et où la simplicité des mœurs apporte si facilement entre le maître et l'ouvrier, tous deux hommes de la compagne, une cordiale harmonie et une familière confiance d'où le respect n'est jamais absent ! Vous avez résolu d'embrasser avec ardeur cette propagande dont notre œuvre peut être l'instrument fécond, et déjà les rangs d'une commission spéciale se sont ouverts à tous ceux qui ont voulu marcher les premiers dans les voies de cet apostolat. Puisse-t-il être béni de Dieu et puissions-nous bientôt célébrer les progrès de notre œuvre sur ce terrain que la Révolution, pour compléter son œuvre, cherche, à conquérir avec une infatigable persévérance. (Applaudissements).

J'avais à cœur, Messieurs, de replacer sous vos yeux les souvenirs de nos travaux pour y chercher avec vous l'indication des développements nécessaires qui s'imposent à notre œuvre. Jusqu'ici nous avons fondé des Comités et des Cercles, et leur nombre, qui dépasse 300, témoigne de l'efficacité de notre propagande. Les uns et les autres sont les pierres d'attente de la restauration sociale : l'heure est venue, sans cesser de multiplier les fondations nouvelles et d'affermir celles qui sont un peu ébranlées, de donner, partout où il est possible, le signal d'un pas en avant.

L'œuvre, nous l'avons souvent dit et il faut le répéter sans cesse, est établie sur un petit nombre de principes généraux qui lui laissent, dans l'application, une facilité très-grande pour se plier aux diverses conditions de temps, de lieu et de circonstances.

L'affirmation catholique, c'est-à-dire cette vérité proclamée bien haut qu'il n'y a point de remède au mal social hors de la foi chrétienne ; le dévouement de la classe élevée à la classe populaire, c'est à dire l'exercice de cette paternité sociale dont nous avons tant parlé et qui trouve dans l'usine, dans l'atelier, dans le village des terrains si largement ouverts à son action bienfaisante : tels sont les deux principes qui forment la base fondamentale de notre action et dont l'association est à la fois le principal moyen de propagande et la forme d'application la plus féconde.

Toute notre œuvre est là, et dans cette simple conception... Ces principes admis, elle ouvre largement la carrière à tous ceux qui veulent y entrer et y soutenir notre drapeau, et elle les convie à les appliquer dans des formes diverses, suivant les conditions où Dieu les a placés. Industriels, patrons d'arts et métiers, propriétaires de la campagne, habitants de la ville, hommes de travail et hommes de loisir, tous, nous avons un devoir social à accomplir ! tous nous avons notre place à prendre, notre rôle à jouer dans le grand combat du rétablissement de la société chrétienne ! C'est à nous tous que l'œuvre s'adresse et qu'elle ouvre ses rangs ! Qui que vous soyez, vous y trouverez, pour votre dévouement, un aliment fécond ! Quelles qu'aient pu être, dans les méthodes exposées à cette tribune pendant les séances de votre assemblée, les différences de procédé, les divergences d'application, tous ont reconnu le principe du devoir social et proclamé que la foi catholique en était le fondement nécessaire.

Cela seul, Messieurs, est un fait capital, qui suffit à justifier notre Œuvre et à témoigner de son importance. Des hommes de toutes les conditions, de tous les âges, des milieux les plus divers, des hommes qui ne se connaissent pas les uns les autres et qui se sont rassemblés des extrémités de la France, se rencontrent un jour dans une commune pensée, et, dès les premiers mots, leur accord absolu éclate sur les principes qu'ils proclament et sur le but qu'ils poursuivent. Il ne s'élève entre eux ni rivalités d'ambitions, ni disputes d'influences, ni discussions stériles ! Etroitement unis dans une même et forte résolution, ils échangent entre eux le fruit de leurs observations et de leur expérience, et comme ils étaient d'accord sur le principe, ils le sont aussi dans les conséquences qu'ils en tirent. Voilà le spectacle de cette assemblée; et, cette entente établie, ces hommes se séparent désormais frères d'armes, et les voilà qui se dispersent aux quatre coins du pays pour y porter leur propagande et l'apostolat de leurs doctrines.

Messieurs, savez-vous ce que c'est que cela? C'est le réveil de la France laborieuse et intelligente ! (Applaudissements.) C'est le pays qui commence à secouer le joug de la Révolution: c'est la contre-Révolution qui s'apprête ! Et quand de pareils symptômes se produisent, quand de pareils mouvements s'accomplissent, c'est que le sentiment national a été profondément remué par une idée qui a pénétré les cœurs, et alors la force qui se crée dans de telles conditions est une force irrésistible. (Applaudissements.)

Et tenez, Messieurs, nous en recevions hier un éclatant témoignage; nos cœurs en sont encore tout frémissants. Tout était résolu, le mot d'ordre parti des loges maçonniques se répétait chaque matin dans la presse révolutionnaire. C'est le triomphe de la libre-pensée qui se prépare, on quête, on s'organise, et ce n'est déjà plus une œuvre privée, on prétend y associer les pouvoirs publics et.... j'ose à peine le redire... ce qu'on veut, c'est une fête nationale pour l'insulteur de la France et du Christ ! (Bravos prolongés.) Mais, Messieurs, Dieu condamne quelquefois ceux qui le bravent à de providentielles témérités qui tournent à sa gloire et à leur confusion.

Un jour que, dans Orléans assiégé, Jeanne d'Arc, épuisée par la fatigue du combat, prenait quelque repos, un grand bruit la réveille tout à coup... c'est aux portes de la ville l'ennemi qui fait grand dommage aux Français..., tout aussitôt la voilà qui s'élance et, rencontrant son page : — « Ah ! s'écrie-t-elle, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu ! »

(*A suivre.*)

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

**Déposition de M. Motte-Bossut, industriel à Roubaix, devant la commission du tarif général des douanes (1) :**

M. MOTTE BOSSUT — Messieurs, je ne rentrerai pas dans la discussion générale à laquelle se sont livrés, avec beaucoup de soin, les personnes qui m'ont précédé.

Je demande la permission de répondre immédiatement à M. Lebaudy que, si nous ne pouvons pas déterminer les causes qui nous empêchent de résister à la concurrence anglaise, c'est que ces causes sont nombreuses, insaisissables; mais elles s'imposent à tous et d'une façon brutale; nul n'y échappe.

Nous avons fondé des établissements considérables pour la fabrication du velours de coton. Nous avons cherché, notamment, à fabriquer un article élémentaire, classique, en quelque sorte, qui permît l'écoulement des produits des manufactures; malheureusement des difficultés insurmontables par l'excès des importations étrangères sont venues nous arrêter dans la fabrication des velours de coton comme dans celle des articles de Roubaix.

Si, comme l'a dit M. Feuquet, la fabrication du velours de coton a diminué en France, ce n'est pas par suite d'une insuffisance de métiers, c'est par l'effet de la concurrence écrasante que nous avons à subir. Et l'apport anglais est si considérable que, l'année dernière, sur 190.000 pièces de velours de coton consommées en France, 80 000 pièces sont venues d'Angleterre; 110 000 seulement ont été fabriquées par les tissages indigènes

M. R. WADDINGTON. — Quelle était la spécialité de ces velours ?

M. MOTTE BOSSUT. — C'étaient des velours dans les deux sortes, lisses et côtelés; nous en avons reçu 1,600,900 kil. Les pièces pèsent 20 kil.

La fabrication du tissu classique, du tissu de fond disparaît de tous côtés. Nous faisions, autrefois, un n° 40 qui est pour la fabrication des articles courants de Roubaix ce que les n°s 27, 29 étaient pour la fabrication des articles des Vosges. Avec ce n° 40 nous produisions des tissus mélangés de coton et de laine; aujourd'hui cet article a presque complètement disparu de notre marché et non-seulement le n° 40 est descendu à des prix excessivement bas, mais on ne peut plus l'écouler à aucun prix. La détresse est telle que le n° 40 se vend, sur notre place, quand l'occasion s'en présente, 3 fr. 65 le kilogr. avec escompte de 18 p. 100, et encore ce numéro est retordu des deux bouts; un de mes confrères et associés, dans un établissement qui n'est pas le mien, M. Delesalle, vous dira quelle perte on subit quand on vend à ces prix.

M. DE MAHY. — Pourquoi ces articles ne se vendant-ils plus ?

M. MOTTE BOSSUT. — Parce que les établissements de Roubaix, qui employaient ce n° 40 dans des proportions énormes, — les chiffres du conditionnement le prouvent, — n'en ont plus demandé; la fabrication des tissus mélangés de Roubaix, ayant disparu presque complétement.

M. DE MAHY. — Pourquoi a-t-elle disparu ? Est-ce parce que la consommation n'en a plus voulu ?

M. MOTTE BOSSUT. — La fabrication de ces articles a cessé, parce qu'ils ont été exclusivement fournis par l'Angleterre. Les 9 dixièmes des orléans noirs viennent de ce pays.

J'ai la mauvaise chance d'être aujourd'hui intéressé dans quatre ou cinq établissements de ma contrée, en dehors de la maison que je dirige, et je puis vous donner des renseignements certains. On a dit à la commission que l'industrie des Vosges perdait de l'argent, que celle d'Amiens n'en gagnait pas ; on a accusé des pertes vagues, mais on ne les a pas chiffrées. Elles n'en sont pas moins réelles. Eh bien, je ne crains pas de vous faire connaître celles que j'ai éprouvées personnellement l'année dernière, et que je suis exposé encore à éprouver cette année. Dans les cinq établissements dont je viens de vous parler, en dehors du mien, les pertes se sont élevées, l'an dernier, à 245,000 fr. Comme j'y suis intéressé dans la proportion de 18 à 28 p. 100, cela représente une moyenne de 25 p. 100 et pour mon compte, c'est donc un déficit de 60.000 fr. Je ne sais pas ce qui nous est réservé cette année avec le prix de 3 fr. net pour le n° 40 retors. Ce sera pis encore.

Vous me direz peut-être : mais comment ne savez vous pas résister à la concurrence étrangère ? Personne ne le saurait en France. Je vous répondrai comme l'ont fait tous ceux qui se sont présentés devant vous, messieurs; nous ne sommes pas capables de mieux faire, et nous cherchons en vain les hommes qui nous en fourniront les moyens.

Voici encore un autre renseignement qui a bien son importance. Nous avions un ami, homme honorable et capable, que nous voulions soutenir, de concert avec quelques-uns de nos collègues de Roubaix. Nous lui avons fourni une somme de 180.000 fr. pour travailler. Depuis cinq à six ans, ses affaires allaient assez bien ; mais dernièrement le conseil de surveillance nous a prévenus que le tiers de nos 180 000 fr. était perdu, c'est-à-dire 60,000 fr. dans une année. Il nous a invités à prendre des mesures pour la continuation ou la dissolution de la commandite ; cet ami était M. Pierre Duhamel, son affaire est aujourd'hui en liquidation, c'est une victime en plus de l'invasion des tissus de Bradford.

A Roubaix, la misère prend de grandes proportions quand elle se produit. Dans les Vosges, dans la Seine-Inférieure, les conditions de travail diffèrent essentiellement des nôtres. Là, le filateur a un tissage qui opère pour son compte personnel, qui produit des tissus de grande consommation ; le travail est continu dans notre pays, au contraire, où tous les articles classiques ont été supplantés par les importations anglaises.

Il s'agit de trouver, pour faire fonctionner ces métiers, des tissus de goût, de mode, de pure fantaisie; il ne suffit plus d'être fabricant pour exister, il faut être artiste (et malheureusement tout le monde ne l'est pas.) Or, quand un artiste fabricant n'a pas eu l'intuition de l'article en vogue, l'idée de faire une mousse, un bouton, un neigeuse dans les conditions voulues par la mode, il perd sa clientèle et son année, et son atelier est condamné au chômage. Les fabricants n'ayant plus d'articles de fond ou de grande consommation à leur disposition ne vendent plus leurs tissus pour leur valeur intrinsèque. Ils vendent le produit de leur goût et c'est la valeur du dessin qui fait celle de l'étoffe. Les affaires vont si mal aujourd'hui à Roubaix que dans trois tissages, contenant plus de mille métiers, il n'y en a pas 50 qui battent; — dans l'un d'eux qui compte 200 métiers, il y en a 8 qui fonctionnent; — l'article de fond a disparu, il est fourni par l'Angleterre et nos tissages s'arrêtent.

Toutes les industries sont solidaires et éprouvent ce malaise. J'ai un frère à la tête de l'établissement de teinture le plus important de France; il ne reçoit plus aujourd'hui en une semaine les commandes qu'il recevait autrefois en un jour. Il est navré de voir les ouvriers, pères de famille, obligés de se contenter de salaires insuffisants à leur alimentation, et cela parce que le travail manque. C'est un état de choses déplorable.

M. Jules Simon, que nous avons eu l'honneur de visiter il y a un an, le 12 mai 1877, nous disait, pour excuser un traité de commerce projeté, qu'il fallait à notre jeune jeune République des alliances étrangères et, dernièrement, nous avons entendu un prince déclarer qu'il portait la France dans son cœur. Il nous flattait, dans un but facile à comprendre. Ce sont là de belles paroles, mais nous croyons que la République serait bien plus consolidée par le bonheur réel des ouvriers que par des alliances étrangères ou des traités de commerce compromettants.

On a établi, devant la commission, un parallèle entre l'industrie américaine et la nôtre ; on a indiqué les causes du grand essor de la filature américaine et on a donné les raisons pour lesquelles la filature et le tissage français s'étaient ralentis. Il dépend de vous, messieurs, de donner à l'industrie française le nerf qui lui manque, en prenant des mesures qui nous permettent d'opérer des prodiges égaux à ceux américains.

Notre seul département du Nord paye le 12e de toutes les contributions de la France ; eh bien ! vous pouvez à votre gré augmenter le nombre des départements qui rapporteraient les mêmes revenus à l'Etat ; faites que l'industrie soit suffisamment protégée, ou plutôt qu'elle obtienne simplement un droit compensateur des charges qui pèsent sur elle, vous la verrez grandir immédiatement ; et qui se plaindrait alors de voir trois départements pareils au Nord, par exemple, payer à eux seuls le quart de toutes les contributions de la France ? Ne serait-ce pas un allégement considérable pour le reste du territoire? N'oublions pas, en outre, que la prospérité de l'industrie est une des principales causes de la richesse agricole. Il y aurait donc profit pour tous.

En résumé, messieurs, nous nous bornons à vous demander un droit purement compensateur.

Il vous appartient de nous placer ou dans les conditions de l'Amérique ou dans celles de l'Allemagne actuelle, c'est-à-dire de nous procurer le bien-être fécond de l'une, ou de nous infliger la misère de l'autre ; misère qui y restreint sensiblement toute consommation.

En définitive, nous nous rallions à la demande des droits compensateurs demandés par la Normandie.

—

La commission d'enquête de la Chambre des députés a entendu hier matin le comité linier du nord de la France. MM Julien Le Blan, Etouard Agache et Gustave Dubar ont montré quel était l'état de l'industrie linière. Ils ont demandé que les droits perçus à l'entrée en France, qui n'est que 7,7 0/0 sur les fils et de 11 0/0 sur les tissus, fussent relevés à 12 0/0 pour les fils et 18 0/0 sur la toile.

M. Edouard Agache a établi que, dans sa seule usine, aux environs de Lille, les nouvelles charges créées depuis 1870, et l'augmentation de salaires résultant de l'élévation des taxes de consommation, entraînaient une dépense supplémentaire de 125,000 francs par an, soit 2 1/2 0/0 sur le chiffre de ses affaires.

M. G. Dubar a montré l'état de cette industrie dans les divers pays d'Europe; il a signalé des prix de transports qui sont tout à l'avantage de l'étranger ; il a établi, par de nombreux rapports, que si les grandes compagnies arrivaient très-facilement à s'entendre ave les chemins de fer de trois ou quatre pays étrangers pour établir des tarifs communs entre Riga et Lille, elles ne pouvaient s'accorder entre elles pour faciliter les transports à l'intérieur de la France.

La discussion a surtout porté sur le système de traités de commerce qui consiste à les réduire uniquement à la clause de la nation la plus favorisée.

### FAMINE EN CHINE

Le mois dernier, dit le *Propagateur*, nous avons publié une lettre d'un missionnaire, le R. P. Etel qui a excité de généreuses sympathies.

On verra, par la lettre suivante de Mgr Dubar, que les horribles ravages de la famine sont loin de cesser :

Chang-Haï, 16 avril 1878.

.... Mgr Languillat, ne pouvant faire lui-même les ordinations de sa mission du Kiang-Nan, à cause de son âge et de ses infirmités, m'a demandé de venir à Chang-Haï pour ces cérémonies. Dans quelques jours, je reprendrai le chemin du Nord, car il me tarde de retourner à mon poste: les nouvelles qui m'arrivent de ma pauvre province du Tché-li sont de plus en plus graves.

A la famine, vient se joindre sa suivante ordinaire, la maladie. La fièvre typhoïde règne en grand dans nos pays, et les santés épuisées par la faim et la mauvaise nourriture n'y résistent pas.

Le R. P. de Rabaudy, supérieur des religieux et mon vicaire général, y a succombé après quelques jours de grandes souffrances. Quand je quittai la résidence pour venir à Kian-Nan, il n'était pas malade. Un courrier m'apporta à Tien-Tsing la nouvelle de sa maladie, ou plutôt de son excessive fatigue qui l'obligeait à un repos complet.

Après une navigation exceptionnellement favorable, j'arrivai à Chang-haï en quatre jours de traversée, le mercredi, de bon matin, et je dis la messe des morts que j'offris pour l'âme que j'avais à recommander à Dieu d'une manière plus spéciale, et ainsi, sans m'en douter, c'était pour ce Père que j'offrais le saint sacrifice. Quelques jours plus tard, des lettres m'apprirent la triste nouvelle.

La vue des pauvres et des affamés lui perçait le cœur, et il en perdait l'appétit. Souvent, il donnait aux pauvres ce qui lui était servi. Deux autres Pères, m'écrit-on, ont pour la même cause leur santé ébranlée.

J'avais cependant recommandé expressément, avant de quitter la résidence, de ne plus rien retrancher des repas déjà trop peu copieux (depuis six mois, on a retiré un plat de l'ordinaire qui n'était pas de luxe). Il faut conserver ses forces pour travailler au moins au salut des âmes, si l'on ne peut sauver en même temps les corps de nos pauvres Chinois. Mais le cœur aussi a difficilement des oreilles en pareilles circonstances. Les impressions qu'on éprouve à la vue de tant d'indicibles misères ne dépendent pas de nous, et, bon gré mal gré, agissent sur notre santé.....

Toutes les lettres que je reçois de la mission sont d'une inénarrable tristesse ;

« Le jour de Saint-Joseph, m'écrit un Père, j'ai baptisé trente-deux catéchumènes à Pa le Thouang; malgré ce renfort, cette pauvre chrétienté n'augmente pas, les néophytes et quantité de catechumènes sont au loin, mendiant leur pain, ou sont morts de faim ou en train de mourir.

» Même chose à Wei-Kia-Tchouang, où nous en avons baptisé quinze l'autre jour. Il y reste une vingtaine de catéchumènes décharnés, si maigres qu'il faudrait que la porte du Ciel fût bien étroite pour empêcher ces pauvres gens d'y pénétrer.

» Ainsi vont les choses, et ce n'est pas fini; il ne tombe pas de pluie, et tous les jours, c'est un vent affreux avec la poussière comme vous savez...

» J'ai dû dépenser en aumônes la moitié et plus de mon allocation. Les réjouissances du baptême sont pour beaucoup dans ces dépenses *fantastiques*. J'ai voulu *régaler* ces pauvres gens le jour de leur naissance à la grâce. Ils se sont rués sur les provisions comme des bêtes féroces, et c'est miracle qu'il n'y ait eu personne d'écrasé en cette occurrence. La vue du pain semblait les mettre en fureur; mais, hélas ! qu'est-ce que quelques paniers de pain pour tant d'affamés ! on emporte les corbeilles vides, et les estomacs sont loin d'avoir pleine satisfaction. » .

Voilà un échantillon de toutes les lettres que je reçois du Tchéli. Dans la province du Chan-Si, les choses sont arrivées à un état plus effroyable encore : on mange non-seulement la chair des hommes morts de faim, mais même on n'attend pas qu'ils expirent. On les tue et puis on les mange; des hommes mangent ainsi leurs femmes, des parents leurs enfants, et même parfois des enfants leurs propres parents...

... Je vous écris au milieu de la semaine sainte, semaine de la Passion. Puissent les souffrances du bon Sauveur inspirer à nos amis d'Europe la pensée de généreux sacrifices! Méritons ses miséricordes en faisant miséricorde aux misérables, aux pauvres, aux affamés qui sont ses membres souffrants. De ceux qui le peuvent, je réclame quelque aumône, de tous de ferventes prières pour que Dieu accorde enfin à nos malheureuses contrées la bénédiction de la pluie.

Ed. Dubar, S. J..
Evêque de Canathe, vicaire apostolique du Tcheli sud-est.

Le *Journal de Roubaix* a publié, il y a quelque mois, des lettres relatives à la famine au Tcheli. La lettre rapportée ci-dessus prouve que les malheurs de cette mission se sont encore grandement accrus depuis cette époque.

Nous rappelons à nos lecteurs que MM. les doyens de St-Martin et de Notre-Dame, à Roubaix; M. le principal du Collége de Tourcoing, reçoivent avec reconnaissance et font promptement parvenir à destination, les dons qui leur sont remis, pour la mission de Mgr Dubar, notre compatriote. Nous savons que le premier appel, que nous avons fait n'a pas été sans fruits.

Nous espérons que le cri de ces horribles misères, inspirera encore à plusieurs de nos lecteurs la pensée d'y apporter quelque secours.

## Roubaix-Tourcoing

### ET LE NORD DE LA FRANCE

M. le président de la Chambre de commerce vient de recevoir l'avis que la Compagnie du chemin de fer du Nord va donner satisfaction à sa demande.

A partir du premier juillet, le train partant aujourd'hui de Lille, à 12 h. 10 pour Roubaix et Tourcoing, partira à 12 h. 25 de manière à le mettre en

(1) Séance du 24 mai 1878.